



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : SIGNATURE DE BAUX DÉROGATOIRES POUR LE MOIS D'AVRIL 2024 POUR LA BOUTIQUE EPHEMERE SISE 25 BIS RUE RAYMOND-DU-TEMPLE **DÉCISION N° DM-24-067 EN DATE DU 11 MARS 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code général de la propriété des personnes publiques ;

VU le Code du commerce et notamment l'article L 145-5 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ; délégué à l'administration générale ;

VU la décision DM-23-136 du 16 mars 2023, fixant les tarifs de sous-location de la boutique éphémère sise 25 bis rue Raymond du Temple à compter du 1^{er} juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT les propositions des sociétés « MILDRED COUTURE », « TERRES ET VINS », « PETITE ANH », « BARBARA GODEFROY CERAMICS », de louer le local situé 25 bis rue Raymond du Temple afin de vendre leurs créations ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune d'offrir une diversité commerciale et de soutenir les artisans-créateurs proposant des produits en prêt-à-porter, accessoires, bijoux, objets de décorations, artistiques ou d'épicerie à l'exclusion de toutes activités de restauration et de préparation de denrées alimentaires ;

D É C I D E

DE SIGNER un bail dérogatoire relatif à la location de la boutique éphémère sise 25 bis rue Raymond du Temple avec les sociétés ci-après, aux conditions suivantes :

⇒ « MILDRED COUTURE » dont le siège est situé au 55 Avenue Gallieni à BRUNOY (91800), représentée par Madame Midred FRANCOIS.

Durée : du mardi 2 avril 2024 à 11h00 au lundi 8 avril 2024 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 400 euros,

⇒ « TERRES ET VINS » dont le siège est situé au 9 rue des Lauriers à YERRES (91330), représentée par Monsieur Benoît DATHY.

Durée : du lundi 8 avril 2024 à 11h00 au lundi 22 avril 2024 à 10h00,

Montant du loyer charges comprises : 900 euros,

⇒ « PETITE ANH » dont le siège est situé au 25 Avenue JEAN-KIEFFER à LE PLESSIS TREVISE (94420), représentée par Madame Nguyet Anh JOUANNA.

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240311-lmc1H11719H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/03/2024
Date de Publication : 11/03/2024

Durée : du lundi 22 avril 2024 à 11h00 au lundi 29 avril 2024 à 10h00.
Montant du loyer charges comprises : 450 Euros.

⇒ « BARBARA GODEFROY CERAMICS » dont le siège est situé au 11 Boulevard
DIDEROT à PARIS (75012), représentée par Madame Barbara GODEFROY.

Durée : du lundi 29 avril 2024 à 11h00 au lundi 6 mai 2024 à 10h00.
Montant du loyer charges comprises : 450 Euros.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article
correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240311-lmc1H11719H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/03/2024
Date de Publication : 11/03/2024